

- ☑ Climat
- ☑ Déplacements

- ☑ Énergie
- ☑ Mixité

ENJEUX EN QUELQUES MOTS

Les transports sont une préoccupation présente d'un bout à l'autre des chaînes liées aux activités économiques :

- approvisionnement en matières premières et livraison des produits finis ;
- déplacements des salariés et clients finaux.

Le secteur des transports est le principal secteur émetteur de CO₂ en France : il représente 36% des émissions de CO₂ (ADEME, Energie et climat, Chiffres clés, 2013). Le transport a aussi des impacts sur la qualité de l'air, la santé.

Qu'est-ce que ...

...Les plateformes de covoiturage ?

Ce sont des plateformes (sur internet) qui favorisent la mise en relation des personnes afin qu'elles utilisent le même véhicule. Cette plateforme peut être mise en place au niveau d'une zone d'activités, d'une ou plusieurs entreprises, etc, pour les déplacements domicile-travail voire professionnels.

...Le covoiturage dynamique ?

C'est une forme de covoiturage instantanée. Des aires de stationnement peuvent être aménagées dans des lieux sécurisés. Passagers et conducteurs sont informés en temps réel des possibilités de covoiturage à un instant via leur mobile.

...Le PDE et le PDIE ?

Le Plan de Déplacements Entreprise et le Plan de Déplacements Inter-Entreprises (démarche rassemblant plusieurs entreprises) sont des ensembles de mesures visant à optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles en favorisant l'usage des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle. Ce sont des projets d'entreprise, qui peuvent s'inscrire dans une démarche « Qualité » ou dans un système de management environnemental.

PRÉCONISATIONS

- **Favoriser le déplacement par les modes alternatifs à la voiture** à travers des aménagements adaptés et cohérents entre eux : en créant des parkings relais aux abords des transports collectifs, en créant des places réservées au covoiturage sur les parkings de centres commerciaux et sur les zones d'activités, en aménageant les itinéraires des modes actifs, des pistes cyclables (la notion d'itinéraire étant fondamentale sur la base des flux de déplacements majoritaires)... Il ne faut pas non plus négliger l'importance des services à la mobilité : mise à disposition de stationnement vélo voire douches pour les salariés, visiteurs et clients, consignes pour les courses dans les espaces commerciaux, technologies de l'information... En ce sens, le lien avec les démarches sectorielles et les acteurs liés à la mobilité est essentiel (Plan de Déplacements Urbains, schémas sectoriels sur la logistique, le stationnement, ou le réseau TC, l'intégration de la Trame Verte et Bleue...).
- **Réduire les volumes de déplacements.** La mixité urbaine et le choix de localisation des activités sont déterminants : la réduction des distances entre lieux d'emploi, d'habitat et d'équipement est la clé d'entrée pour réduire les besoins de déplacements, rendre l'offre de transports collectifs et les modes actifs compétitifs (ou avantageux)...
- **Viser l'exemplarité :** pour inciter les salariés à des pratiques écomobiles, les démarches PDE / PDIE sont indiquées : elles permettent de mettre en place un ensemble de mesures visant principalement à rationaliser les déplacements quotidiens des usagers du site d'emploi ou d'activités. Il peut s'agir d'une démarche élargie aux visiteurs, clients, livreurs... Les démarches PDIE (Plans de Déplacements Inter-Entreprises) sont nécessairement multi-partenariales et peuvent largement être impulsées par une communication active des collectivités (commune, EPCI, département, région) et de l'ADEME. Elles doivent prendre en compte les spécificités de chaque entreprise ou groupes d'entreprises : horaires décalés des salariés de la grande distribution associée, localisations souvent excentrées ou mal desservies par les transports collectifs, besoin de souplesse dans l'organisation du trajet de retour pour les salariés du tertiaire, rythme des 3x8 pour les entreprises de fabrication nécessitant parfois la mise en place de dessertes de transports spécifiques.

Pour en savoir plus

- ADEME, site internet : www.ademe.fr
- ADEME, Energie et climat, Chiffres clés, édition 2013, 136p.
- ADEME, Orée, Le plan de déplacements inter-entreprises, un outil de management de la mobilité sur les zones d'activités, 128p.
- Challenge mobilité en Rhône-Alpes, site internet : <http://www.challengemobilite.rhonealpes.fr/>